



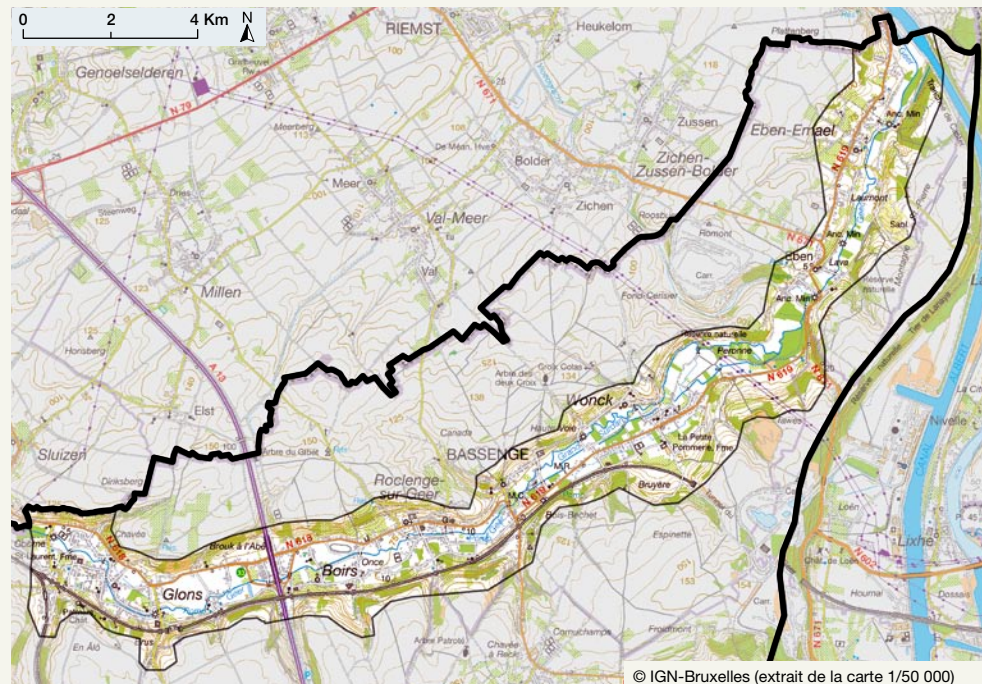
Vallée du Bas Geer



Superficie totale de l'aire (ha)¹	1 447
Superficie agricole (ha)	790
Terres arables (%)	21
Prairies (%)	69
Vergers productifs (%)	10
Superficie boisée (ha)	170
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	318
Nombre d'habitants²	7 855

¹ Estimation sur base des données de la Carte numérique du sol de Wallonie (2007).

² Estimation sur base des données INS (2007).



La Vallée du Bas Geer, bien qu'hébergeant une succession rapprochée de noyaux villageois, conserve une physionomie verdoyante en lien avec la présence de nombreux boisements sur les pentes raides de ses versants et d'herbages partiellement enclos de haies et de peupleraies dans le fond de vallée.

Si le cours de la rivière a subi de nombreux aménagements, la vallée garde cependant un caractère harmonieux, bien qu'un peu perturbé par les routes nationales aux aménagements et développements à caractère urbain et par la présence, près d'Eben, d'une carrière à flanc de versant.



Dans la partie aval de son cours, à partir de Sluizen, le Geer s'enfoncé dans le plateau avant de rejoindre la Meuse. Encaissé, ce tronçon de vallée définit une aire paysagère très contrastée par rapport à celle du Plateau agricole de l'Entre-Geer-et-Meuse dans laquelle elle s'inscrit. Large d'environ 500 mètres, le fond de vallée est délimité de manière nette par des **VERSANTS RAIDES** creusés dans les craies renforcées par des bancs de silex. Les vues transversales sont par conséquent relativement courtes et les versants visuellement très présents.

Les versants pentus sont propices aux **BOISEMENTS**, qui en couvrent de grands pans, mais abritent aussi des **PELOUSES CALCAIRES**, témoins de pratiques agropastorales anciennes et aujourd'hui milieux semi-naturels de qualité. Une grande partie des versants bénéficie d'un statut de protection Natura 2000. Des herbages ainsi que des vergers de hautes tiges, vieux et dégradés, occupent les pentes moins abruptes.

L'espace agricole de la plaine alluviale fait la part belle aux **HERBAGES**, auxquels les haies confèrent localement une allure semi-bocagère, mais des cultures (notamment de maïs) sont également présentes. Les **PEUPLERAIES** sont nombreuses ; elles ont succédé aux multiples vergers du fond de vallée abattus dès les années 1960. Elles contribuent à l'animation mais aussi à une certaine fermeture des paysages.

La rivière suit un cours en bonne partie remanié. Suite à l'urbanisation, elle connaît en effet depuis les années 1960 des problèmes d'inondations. D'importants travaux ont été menés pour remédier au problème, mais celui-ci a pourtant ressurgi ces dernières années. En plusieurs tronçons de son cours amont et au sein même de l'aire paysagère, le Geer a été rectifié et recalibré, et parfois dérivé. La plus importante des dérivations date de 1986 et s'étend sur près de trois kilomètres entre Bassenge et Eben. Elle emprunte l'ancien cours d'un affluent.

La **VALLÉE** est **INTENSÉMENT OCCUPÉE**. On y dénombre sept noyaux villageois qui s'enchaînent sans guère de respirations sur les quinze kilomètres de vallée

qui constituent l'aire. Leurs centres sont peu denses et l'habitat y est très hétéroclite, sauf à l'aval où la plupart des habitations, détruites par les bombardements du fort d'Eben-Emael, ont été reconstruites dans l'après-guerre. Si les villages de Wonck et d'Eben restent bien délimités, les extensions récentes de l'habitat sont importantes dans toute l'aire et contribuent à diminuer la lisibilité des unités du bâti. La brique industrielle domine partout ; il ne reste guère de constructions en tuffeau, matériau local de couleur claire, peu résistant, utilisé avant le 19^e siècle. Certaines **MAISONS BOURGEOISES**, présentes dans la partie amont de l'aire paysagère, sont les derniers signes visibles d'une activité disparue, prospère au 19^e siècle : la chapellerie. Celle-ci s'appuyait sur le tressage de la paille, développé en appoint par les paysans des villages situés plus en aval et sur le plateau.

Les villages sont desservis par deux routes nationales, axes préférentiels le long desquels le bâti récent s'est développé : la N618 de Tongres à Bassenge puis la N619 qui, venant de Visé, prend le relais de Bassenge à l'aval de l'aire. Dans le sens transversal, la N671 permet le franchissement de la vallée à hauteur d'Eben. Plus à l'ouest, à Boirs, l'autoroute A13 opère la traversée par un viaduc. Dans la vallée, l'importante ligne de marchandises (ligne 24) reliant Anvers à la Ruhr s'inscrit discrètement en pied de versant.

L'**EXPLOITATION** des craies, marnes et tuffeaux, silex et sables **DU SOUS-SOL** a été et est encore une activité importante au sein de l'aire et à sa proximité. Autrefois plutôt artisanale et souvent effectuée en galeries souterraines, elle s'opère à présent à l'échelle industrielle et à ciel ouvert. Son impact paysager dans la vallée a donc augmenté considérablement, notamment à Eben où une carrière entaille le versant de la rive droite. Dans le tuffeau de Maastricht, les galeries désormais abandonnées des anciennes exploitations abritent aujourd'hui d'importantes populations de chauve-souris et des champignonnières.



La vallée du Bas Geer interrompt la continuité du plateau mais se laisse seulement deviner depuis celui-ci. Formant un « paysage en creux », elle ne se découvre en effet vraiment que de l'intérieur ou à partir de la crête militaire, rupture de pente entre le haut et le bas du versant. Sur cette vue depuis le plateau, les pylônes électriques, qui permettent le franchissement de la vallée aux lignes haute tension, sont bien visibles tant sur le plateau que dans la vallée.



Dans l'axe de la vallée, la vue offre un contraste entre les versants pentus et la plaine alluviale qui se développe quasi horizontalement. Les versants, dont la hauteur atteint une cinquantaine de mètres, encadrent les vues. Habitat, herbages, peupliers, fruitiers et maïs sont les composantes dominantes du fond de vallée dans toute l'aire paysagère (Glons).



Les craies renforcées par une armature de silex peuvent s'éroder en donnant des parois très raides, comme cet ancien front de carrière en bordure de l'autoroute. Cela explique la forte pente des versants de la vallée et sa relative étroitesse (Boirs).



De multiples vallons secs interrompent les versants de la vallée principale. Ici, cette caractéristique a été mise à profit pour le franchissement de la vallée par l'autoroute. Le viaduc reste ainsi d'une hauteur modeste ; il surplombe de peu les habitations de Boirs (Boirs).



Localement, des rideaux* animent la topographie du versant. Ces microreliefs de talus indiquent que des haies ont probablement existé à ces emplacements et retenu les terres qui coulaient sur la pente. Contrairement aux haies, quelques vieux arbres fruitiers persistent (Wonck).



Les chemins de liaison entre le plateau et la vallée suivent une pente adoucie en s'enfonçant, parfois profondément, dans le versant abrupt. Ici, cet enfoncement met à jour la craie de couleur claire contenant des bancs de silex gris. A droite, on aperçoit une ancienne entrée de galerie d'exploitation, aujourd'hui murée (Wonck).



S'attaquant au versant de rive droite près d'Emael, une carrière exploitant le tuffeau et le silex est en interaction visuelle avec la vallée et le village, d'autant plus que la couleur claire de la roche attire le regard.



Des aménagements hydrauliques du cours du Geer étaient nécessaires. Les plus anciens d'entre eux ont souvent été réalisés sans un réel souci paysager. Cet aspect a par la suite mieux été pris en considération. A gauche : palplanches et entretoises de béton. A droite : recalibrage, rectification et tunage des berges (Boirs).

A Bassenge, les travaux ont isolé un tronçon du Geer. Longé par le RAVeL, ce bras mort artificiel est reconverti en frayère* et pêcheurie privée.



Après la pluie, l'eau stagne sur cette pâture. Les sols de la plaine alluviale, quoique fertiles, sont imperméables en surface (on dit qu'ils sont gleyifiés*), ce qui les rend plus aptes aux herbages qu'aux cultures (entre Roclenge et Bassenge).



Certaines parcelles sont occupées par des maïs, une des rares cultures présentes dans la plaine alluviale. Ici, une bande enherbée fait office de zone tampon entre la culture et la rivière. A l'arrière-plan, une peupleraie comme il en existe de nombreuses dans la vallée. Maïs et peupliers sont des espèces bien adaptées aux conditions hydrologiques des fonds de vallées (Bassenge).



D'anciennes fermes assez nombreuses, parfois imposantes, sont incluses dans les villages et contribuent à leur diversité (Eben, Roclengle). Quelques exploitations en activité sont par contre installées à l'écart. Leurs gros hangars peuvent être localement très exposés aux regards (Glons).



Dans la partie amont de l'aire paysagère, la vallée est relativement large et l'habitat se développe de part et d'autre du cours d'eau, notamment à Glons et à Roclengle-sur-Geer. Un réseau de petites routes opère la desserte depuis la voirie nationale. Les habitations les plus anciennes en brique artisanale et/ou tuffeau sont souvent enduites d'un badigeon protecteur de chaux ; les maisons plus récentes sont en brique industrielle. Certaines maisons, anciennes comme récentes, sont bâties à proximité immédiate du Geer.



Vers l'aval, la plaine alluviale devient plus étroite et le versant de rive gauche moins pentu. Localisé dans le bas de ce versant, en bordure de la nationale N619, l'habitat présente une forme linéaire de maisons mitoyennes. La proportion d'habitations datant de l'après-guerre, construites en brique, est très importante. La physionomie est plus urbaine, à cause notamment de l'implantation en alignement (Emael).



Des parcelles non bâties en bordure de voirie permettent dans plusieurs cas de segmenter le bâti dense de la vallée et/ou de bénéficier d'une vue sur un front de village. L'affectation de ces terrains au plan de secteur en zone urbanisable ou non urbanisable est un facteur crucial de l'avenir de ces points de vue (Glons).



La multiplicité des matériaux de construction disponibles à faible distance se lit dans cette vue : brique, tuffeau et silex (à la base, à droite) pour l'ancienne église Saint-Pierre, calcaire pour les tombes (Bassenge).

L'utilisation des silex comme matériau de construction est peu commune en Région wallonne. Leur abondance locale a toutefois conduit à leur valorisation, comme ici dans le mur de soutènement du versant (Wonck).



Des maisons bourgeoises de la fin du 19^e siècle ponctuent la partie amont de l'aire. Situées en marge du noyau villageois historique, le long de la route principale, elles se démarquent du bâti rural d'avant le 20^e siècle par leur caractère plus urbain, leur style « villa » et leur gabarit, mais aussi par leur implantation en retrait qui laisse place à un devant de porte aménagé qui en renforce le standing (Roclenge).



Une part importante de l'aire paysagère présente un intérêt écologique autant que paysager, tant en plaine alluviale, entre Wonck et Eben-Emael, que sur les versants. Ces espaces bénéficient du statut de site Natura 2000 et/ou de réserve naturelle. Un cheminement RAVeL permet de profiter des paysages tandis que des panneaux didactiques permettent de découvrir les qualités biologiques des différents milieux protégés pour leur faune et/ou leur flore.



Dans la partie aval de l'aire paysagère, les routes nationales ont un impact paysager non négligeable, tout particulièrement la N671. La route, détournée pour laisser place à l'extension d'une carrière, franchit le versant par une tranchée qui rend l'encastrement de la vallée bien perceptible. Plusieurs ronds-points imposants ont été aménagés et déforcent localement le caractère rural de la vallée, comme le font également les lignes haute tension.

A contrario, l'autoroute paraît presque discrète dans le paysage. Elle traverse la vallée par un viaduc d'une hauteur modérée et de ce fait, perceptible seulement à faible distance (Boirs).



La ligne de chemin de fer qui suit la vallée s'inscrit avec discrétion dans les points bas du paysage. A hauteur de Wonck, elle bifurque vers la Meuse qu'elle rejoint en traversant le massif crayeux de la Montagne-Saint-Pierre, grâce à un tunnel. Surplombant celui-ci, une des pelouses calcaires du massif est visible sur la photo.

Enjeux

- La richesse et la diversité des affectations du sol au sein de la vallée constituent des éléments attractifs, pour autant que leur organisation soit bien lisible et ne donne pas l'impression d'un trop grand désordre. Ainsi, l'étalement du bâti le long des voiries crée la confusion entre les espaces bâti et agricole et supprime certaines vues sur des fronts de village.
- Plusieurs itinéraires doux permettent de profiter pleinement des paysages. Le charme champêtre de certains tronçons constitue un attrait important de la vallée. La présence de sites naturels intéressants constitue une opportunité pour la découverte de paysages spécifiques. Le cours du Geer lui-même présente une qualité paysagère inégale.
- L'extraction de tuffeaux et de silex marque sensiblement le versant de rive droite près d'Emael.

Objectifs paysagers

1. Préserver des espaces agricoles et naturels entre les villages par la maîtrise de l'urbanisation de manière à conserver des ouvertures paysagères.	GESTION
2. Préserver la ligne d'horizon du haut des versants.	GESTION
3. Conserver la diversité des occupations du sol, notamment vergers et haies.	GESTION
4. Valoriser les différentes opportunités existantes de découverte des paysages.	AMÉNAGEMENT
5. Accroître la qualité paysagère des berges du Geer dans la vallée.	GESTION
6. Recomposer le versant de rive droite entamé par l'extraction.	AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- Acquérir la maîtrise foncière ou veiller à la non urbanisation des parcelles constructibles les plus stratégiques pour la sauvegarde des vues de fronts de village et des lignes d'horizon.
- Valoriser les vues intéressantes, notamment sur les fronts de village, par des aménagements.
- Compenser les abattages ou disparitions des vieux vergers de hautes tiges et les arrachages de haies par de nouvelles plantations.
- Intégrer une composante paysagère dans la gestion écologique des sites protégés (paysage du site et paysage depuis le site).
- Requalifier les berges du Geer sur les tronçons qui le nécessitent quand l'opportunité s'en présente (lors de travaux hydrauliques par exemple) ; veiller particulièrement à rendre un aspect plus naturel aux berges et au tracé de la rivière.
- Requalifier par phases le pan de versant entaillé par la carrière.

